

LA QUALITÉ, ÇA S’AFFICHE !

Résultats Qualité et Sécurité des Soins

Hôpital Bellevue

CERTIFICATION HAS



Le CHU de Montpellier est certifié avec la mention «Qualité des soins confirmée».

Ce niveau de certification est attribué tous les quatre ans par la HAS à l'issue d'une visite sur site.

DATE DE CERTIFICATION : 15/06/2022



Le patient



Les équipes de soins



L'établissement

QUALITÉ DES PRATIQUES DANS LA PRÉVENTION ASSOCIÉES AUX SOINS DES INFECTIONS



CONSOMMATION DE PRODUITS HYDRO ALCOOLIQUES POUR L'HYGIÈNE DES MAINS :

Classe de performance



82%

en progrès

INDICATEURS QUALITÉ SÉCURITÉ DES SOINS ISSUS DU PROGRAMME HÔPITAL NUMÉRIQUE OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT (HOP'EN)



Ces indicateurs visent à renforcer l'informatisation, à sécuriser le partage d'information et à assurer une prise en charge de qualité, grâce à l'utilisation du Dossier Médical Partagé (DMP) et des messageries conformes à l'espace de confiance MS Santé.

ALIMENTATION DU DMP POUR LES PATIENTS QUI EN DISPOSENT LORS DE LEUR ADMISSION :

Taux de courriers, comptes-rendus, traitements et synthèses publiés dans le DMP pour les patients disposant d'un DMP à leur admission.

en progrès



USAGE D'UN SERVICE DE MESSAGERIE SÉCURISÉE INTÉGRÉ À L'ESPACE DE CONFIANCE MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ (MSS) :

Existence d'une messagerie opérationnelle intégrée à l'espace de confiance MS Santé pour le CHU.

en progrès



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ET NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE

Nous vous invitons à répondre à l'enquête de satisfaction nationale envoyée par mail par la HAS dont les résultats sont présentés ci-dessus et à compléter l'enquête de satisfaction des patients hospitalisés disponible dans les services d'hospitalisation de l'établissement.

En cas de problématique durant votre séjour, vous pouvez, en premier lieu, solliciter un entretien avec le cadre de santé et/ou le responsable de l'unité de soins.

Par ailleurs, tout usager d'un établissement de santé peut exprimer ses griefs, oralement ou par écrit, auprès des responsables des services de l'établissement. Ainsi, si vous souhaitez faire une réclamation et/ou exprimer votre témoignage, vous pouvez :

- Contacter le Service Relations Usagers : sru@chu-montpellier.fr
- Solliciter les représentants des usagers qui sont vos ambassadeurs et portent votre parole pour le respect de vos droits.
- Déclarer un Événement Indésirable Grave (EIG) sur le Portail national de signalement <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/signalement-sante-gouv-fr>



EXEMPLES D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ SÉCURITÉ DES SOINS DE VOTRE PRISE EN CHARGE :

- Poursuivre le déploiement de la lettre de liaison à la sortie.
- Améliorer la traçabilité de l'évaluation de la douleur.
- Poursuivre les actions de communication concernant la gestion du risque infectieux.

